

# Les annonces du ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer, tri social à tous les étages

vendredi 30 mars 2018, par [NPA \(commission écologie\)](#) (Date de rédaction antérieure : 22 février 2018).

**Le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer accumule les annonces, une mesure chasse l'autre pour mieux empêcher la contradiction de s'exprimer, et la succession des coups témoigne bien d'une logique d'ensemble de casse globale du service public d'éducation.**

Sommaire

- [« Orienter » pour sélectionner](#)
- [Mais pourquoi maintenir \(...\)](#)
- [ParcourSup, loi Vidal : \(...\)](#)
- [De la maternelle à l'université](#)

Dans le premier degré, suite aux annonces concernant la carte scolaire (fermetures et ouvertures de classes), des journées de grève avec rassemblements, occupations, manifestations, ont été appelées dans une quarantaine de départements. Macron et son gouvernement avaient bien essayé « d'endormir » les enseignantEs et les parents en annonçant à quelques semaines de la rentrée scolaire de septembre 2017 des CP à 12 en éducation prioritaire renforcée (REP +). Mais à moyens constants et sans embauche, le dédoublement des classes de CP avait mécaniquement pour conséquence que les autres niveaux allaient eux être surchargés. À l'horizon de la rentrée 2018, ce sont l'ensemble des CP d'éducation prioritaire qui doivent être dédoublés (REP et REP +) ainsi que les CE1 en REP +, toujours à moyens constants. Résultat : 42 suppressions de classes au Mans, 5 classes de maternelle fermées à Boulogne-sur-Mer, etc.

Dans le second degré, la casse du collège initiée par Najat Valaud-Belkacem se poursuit : c'est l'accroissement de la déréglementation qui s'est opérée, avec l'accroissement de l'autonomie des établissements dans la définition des enseignements. Le rétablissement supposé d'options (bilangues latin...) est de la poudre aux yeux. En effet, désormais ces heures ne sont plus fléchées dans la dotation de fonctionnement de l'établissement, et c'est localement que se fait le choix de les dispenser ou non. Là où les moyens seront mis pour pallier d'autres difficultés, les options disparaîtront : ce sont encore les plus pauvres qui trinquent. La nouvelle formule du diplôme national du brevet, avec la part belle au contrôle continu, 4 épreuves terminales et un oral peu préparé fait penser au nouveau baccalauréat, troisième étage de la fusée ultra-libérale...

Un nouveau baccalauréat sur lequel nous nous proposons de revenir dans ce dossier, en exposant les principaux changements qu'il induit, ses conséquences prévisibles quant à l'accroissement des inégalités, et son articulation avec la réforme de l'université.

---

## **« Orienter » pour sélectionner**

**Le ministre de l'Éducation nationale a dévoilé, mercredi 14 février, les contours de son « nouveau lycée » et du baccalauréat 2021. Derrière un argumentaire « musclé » se cachent en réalité des changements structurels majeurs de l'éducation nationale.**

Blanquer ment sciemment pour faire passer sa réforme, entre autres lorsqu'il annonce que 61 % des étudiantEs échouent en première année de licence (L1) et que ce serait de la faute du lycée, qu'il faudrait donc changer. En réalité 61 % des étudiantEs inscrits en L1 ne continuent pas dans la même L2, mais cela n'empêche en rien une reconversion et un diplôme à la fin des études. En fait, 80 % des jeunes qui s'inscrivent dans le supérieur en sortent avec un diplôme (INSEE 2015).

Avec le nouveau bac Blanquer, la voie générale disparaît au profit de « spécialités ». C'est la partie émergée de l'iceberg. Les axes fondamentaux du nouveau lycée sont au nombre de trois : augmentation du poids du lycée dans lequel on fait ses études ; diminution pour touTEs de la culture générale enseignée au lycée ; diminution du nombre d'heures d'enseignement, ce qui aura pour conséquence, à terme, de diminuer le nombre d'enseignants.

### **Continuité bac - 3/bac + 3 : la sélection dès 14 ans**

Cette réforme du lycée s'articule parfaitement avec la loi Vidal (ParcourSup), actuellement en discussion au Parlement : spécialiser les voies générales et empêcher les voies technologiques de faire des études longues.

En pratique, on va demander aux jeunes, dès la seconde (à 14 ou 15 ans), de « choisir » les licences auxquelles ils pourront prétendre (sans garantie d'être pris) lorsqu'ils et elles auront le bac. En effet, certaines spécialités (des voies générales) seront une condition nécessaire pour s'inscrire dans certaines filières. Les voies technologiques n'auront pas d'enseignement généraliste (nommé « humanités scientifiques et numériques »), dont le contenu sera nécessaire pour s'inscrire dans les licences de sciences humaines. Les voies technologiques seront reléguées vers les filières courtes (IUT, BTS, licences pros).

Et la voie professionnelle ? Un rapport doit être rendu à la fin du mois de février à ce sujet. Mais il semble que tout ou partie des lycées pros seront transférés aux chambres de commerce et d'industrie (donc au MEDEF) et que les formations en alternance y seront la règle...

### **Un bac local et des évaluations permanentes**

Blanquer souhaite augmenter la part du contrôle continu et des bulletins scolaires dans l'obtention du bac (40 % de la note finale). Cela correspond à un double objectif. D'une part, cela va légaliser la différence entre un bac « banlieue » et un bac « de centre-ville », en particulier pour l'accès à l'enseignement supérieur. D'autre part, cet artifice va permettre de maintenir un taux de réussite au bac important, tout en empêchant les jeunes des quartiers populaires d'accéder aux études de leur choix.

En outre, Blanquer prétend que 12 ou 15 épreuves du bac (le chiffre actuel), c'est trop ; il annonce fièrement vouloir réduire le bac à 4 épreuves. Mais il ment ! Le bac Blanquer fera passer une

vingtaines d'épreuves tout au long des années de première (épreuves continues en janvier et avril et 2 épreuves de français en juin) et de terminale (épreuves continues en décembre ; 2 épreuves de spécialité en avril ; oral de langue vivante à partir de février ; et 2 épreuves en juin). Dans ces conditions, le temps long indispensable à la pédagogie disparaît. On assistera à une inflation de contrôles et à un bachotage permanent.

Ce morcellement de l'enseignement et les diminutions des contenus auront pour conséquence de diminuer la culture générale enseignée au lycée. Il est vraisemblable que l'éducation nationale va continuer d'évaluer ce qu'elle n'enseigne pas. Charge à chaque lycéenE d'avoir les moyens (famille, cours particuliers, etc.) de réussir leur bac. Acadomia et Studyrama se frottent déjà les mains !

Les officines privées vont fleurir. Il y aura évidemment celles qui « permettront » d'avoir le bac. Mais au-delà, les langues vivantes seront, à terme, évaluées par des certifications. Le rapport Mathiot exigeait que ces certifications soient publiques, mais il est facile d'imaginer qu'assez rapidement l'État se déclarera incompétent et donnera ce marché à des entreprises privées (TOEFL ; TOIC ; Cambridge Institute...).

### **Sélectionner pour diminuer le nombre d'enseignantEs**

Cerise sur le gâteau, le lycée Blanquer va permettre de diminuer le nombre d'enseignants, et ce faisant l'État va réaliser des économies substantielles (comme sur l'ensemble des services publics). Dès cette année, les postes au concours ont diminué de 20 %.

Un amendement à la loi Vidal dans le supérieur conditionne le nombre de places dans une licence au nombre de demandes... et à l'insertion professionnelle à l'issue de cette licence. Ces deux indicateurs sont partiels et subjectifs. Et derrière eux, se cache (mal) la volonté d'enterrer notamment les formations en sciences humaines, avec de nombreuses « économies » à la clé.

Si la résistance ne s'organise pas, on assistera à la fin de la volonté d'élévation du niveau moyen de connaissance et de diplôme, héritée de la Libération et des années 1960

---

## **Mais pourquoi maintenir des bacs technologiques ?**

**Les voies technologiques du bac sont apparues en 1968, pour permettre d'augmenter le nombre de jeunes au niveau baccalauréat. Ces voies ont un intérêt particulier : arriver à mêler des enseignements généraux (français, histoire-géo, mathématiques) et des enseignements plus spécialisés (industriel, tertiaire, sciences médicales et sanitaires...).**

Le principal problème du bac technologique est d'être vécu, par une partie importante des jeunes, comme une voie de relégation par rapport aux bacs généraux (L, ES, S). Mais le lien, qui se veut étroit, entre les enseignements manuels et les enseignements intellectuels, permet néanmoins à de nombreux jeunes de s'affirmer dans leurs études, de gagner en confiance personnelle et ainsi de prétendre à les continuer dans l'enseignement supérieur. C'en est trop pour Macron et Blanquer !

### **Bacs technos = études courtes ?**

La réforme Blanquer propose ainsi de maintenir les filières technologiques, avec un tronc commun

ultra-réduit (français, histoire-géo, enseignement moral et civique, langue vivante 1 et 2, EPS), qui ne contient même pas les « humanités scientifiques et numériques » propres à la voie générale. À ce tronc commun s'ajouteront des enseignements facultatifs, dont nous ne connaissons pas le contenu à l'heure actuelle. Le problème est que pour faire des études supérieures générales, il est attendu (par ParcoursSup) « d'être intéressé par la démarche scientifique » (pour une licence d'histoire, de sociologie ou de géographie et aménagement, par exemple). Voilà autant de filières qui seront, en l'absence des « humanités scientifiques et numériques », fermées aux bacs technos !

Même en licence d'économie ou de gestion, il est attendu de « disposer de compétences mathématiques et statistiques indispensables ». Il faudra donc que les élèves suivent un enseignement optionnel de maths s'ils veulent s'inscrire dans ces voies...

Dans cette optique, il ne restera aux bacs technos que des filières courtes (BTS, IUT) et sans doute quelques licences pros. Pis, le gouvernement n'ouvre aucune place supplémentaire dans ces filières, alors que le nombre d'élèves dans les voies technologiques explose. Il s'agit donc de laisser une bonne partie de ces jeunes sur le carreau, sans possibilité de poursuivre leurs études après le bac.

### **Pour un lycée polyvalent et polytechnique**

Et pourtant les voies technologiques portent en germe le lycée que nous voulons pour tous les jeunes : une école qui mêlerait enseignements intellectuels et manuels, savoirs académiques (littéraires, scientifiques) et savoir-faire. Ce qui passe par l'arrêt du mépris à l'égard de cette voie, traitée comme une orientation de seconde zone, pour jeunes « moins doués » à l'école. Cela passe également par une autre vision de l'école, dont la structure ne doit pas en faire une instance de reproduction des classes sociales. Chaque jeune devrait pouvoir s'émanciper par les connaissances, en construisant sa propre voie scolaire. Ce qui ne sera possible que dans une école totalement révolutionnée, qui se construira sur les décombres de l'école actuelle.

### **Et les bacs pros ?**

Les bacs pros sont totalement absents de la réforme Blanquer. Ce n'est pas un hasard : un rapport va bientôt paraître à leur propos.

Ce que l'on sait ? Les bacs pros seraient presque totalement dévolus aux chambres régionales de commerce et d'industrie, c'est-à-dire sous la coupe du patronat local. Ce dernier pourrait ouvrir ou fermer des filières en fonction de ses besoins, sans jamais se préoccuper du sort des jeunes qui suivent ces formations. De plus, les bacs pros passeraient presque tous en alternance, ce qui offrirait de la main-d'œuvre peu chère aux patrons, qu'ils pourraient renouveler régulièrement - tout en bénéficiant de subventions de l'État.

En réalité, en augmentant l'apprentissage (les fameux 500 000 apprentis promis par tous les présidents depuis 20 ans), le patronat a réussi à transférer les coûts de formation de ces nouveaux salariéEs à l'école elle-même.

Ce dont chaque jeune aurait besoin, pour affronter le « marché du travail », c'est plutôt d'une formation en droit du travail, faite par des syndicalistes, et plus généralement d'une maîtrise des armes intellectuelles et manuelles, ainsi que des structures collectives, pour se défendre face à son patron. C'est en ce sens que devrait être réfléchi une véritable formation au monde du travail : cela signifie prendre l'exact contrepied des politiques « professionnelles » de ces 20 dernières années.

---

## **ParcourSup, loi Vidal : sélection généralisée**

**Au-delà du simple changement d'APB en ParcourSup, la loi sur l'orientation et la réussite des étudiants (loi ORE) prévoit un bouleversement total du premier cycle universitaire.**

Avec la nouvelle procédure ParcourSup, qui remplacera APB (admission post-bac), ce ne sera plus le bac comme premier grade universitaire qui permettra de s'inscrire à la fac.

### **Le piège des « attendus »**

Dorénavant les futurs bachelierEs devront remplir des attendus, dont le cadrage national, rendu public en décembre dernier, reste volontairement flou. Ainsi, pour faire STAPS (sport), il faudra « manifester un intérêt pour l'exercice de la responsabilité collective, associative ou citoyenne ». Pour certaines licences de psychologie ou d'informatique, il est précisé qu'il faut manifester de l'intérêt pour les « disciplines scientifiques », sans préciser lesquelles.

En réalité, ce flou est volontairement entretenu pour permettre à chaque université de définir ses propres « attendus ».

Si l'on met ce système en relation avec la réforme du lycée préparée par Blanquer, on voit se définir un nouveau système renforçant encore considérablement les inégalités existantes. Les universités exigeront, pour suivre leurs licences, d'avoir suivi dans le secondaire telle ou telle option (par exemple les maths renforcées pour des licences de maths). Les profils plus « atypiques », notamment les bacheliers professionnels, se verront interdire l'accès à université. Enfin, la définition d'attendus différents d'une université à l'autre va renforcer considérablement les inégalités entre établissements, et donc casser encore davantage le cadre national des diplômes.

### **La modulation, ou la sélection interne**

C'est d'ailleurs le deuxième volet de la loi ORE, qui prévoit une refonte complète du premier cycle universitaire, dans la droite ligne du processus de Bologne. Jusqu'à présent, la licence se faisait en trois années, divisées chacune en 2 semestres. Chacun de ces semestres comportaient différentes unités d'enseignement (UE). Semestres et UE se compensaient entre eux pour permettre aux étudiantEs de valider leur licence.

Avec la loi ORE, ce système est complètement chamboulé. L'inscription ne se fera plus à l'année, avec un tronc commun d'enseignements à suivre selon sa filière, et des examens à valider à chaque fin de semestre. Désormais, obtenir ses 180 crédits ECTS pour valider sa licence pourra se faire en 2, 3, 4 voire 5 ans. Les étudiants ne s'inscriront plus par année mais par modules (UE). On pourra donc valider plus ou moins de modules par semestre. À terme, ces licences modulables ne seraient plus définies par filières mais totalement individualisées. Ces licences seront organisées à l'entrée à l'université par la signature d'un « contrat de réussite » entre l'étudiantE et l'université.

On voit tout de suite vers quel système on s'achemine : les universités orienteront les « meilleurs » bachelierEs vers les modules les plus sélectifs, synonymes d'excellence, avec un parcours en 2 ou 3 ans, tandis que les autres seront orientés vers les amphi et TD surchargés, avec des parcours en 4 ou 5 ans, et des options « professionnalisantes » dont la ministre a déclaré qu'elle souhaitait les

développer considérablement.

Ce caractère inégalitaire et ultra-sélectif de la licence sera d'autant plus renforcé qu'avec le système de licences modulables individualisées, c'en sera fini (comme l'a très clairement annoncé la ministre) des rattrapages et des compensations entre UE et entre semestres.

C'est donc vers un système encore plus inégalitaire et sélectif qu'on se dirige, totalement adapté aux besoins du patronat.

---

## **De la maternelle à l'université, l'heure est à la mobilisation générale !**

**Avec les attaques à la sauce Macron-Blanquer-Vidal, les dernières pièces du puzzle du démantèlement général du service public de l'éducation sont en train de s'emboîter.**

Après une dizaine d'années de « réformes » successives, qui ont touché tour à tour les différents pans de l'éducation, et l'échec des luttes partielles, ne mobilisant que telle ou telle catégorie de personnels (celle concernée directement par l'attaque, le dos au mur), l'heure est désormais à la construction d'un mouvement d'ensemble, si l'on veut enfin stopper le rouleau compresseur gouvernemental.

### **Se souvenir du CPE**

Le dernier mouvement d'ampleur à l'échelle de l'ensemble des personnels de l'éducation remonte désormais à 2003. Pour ce qui est de la jeunesse scolarisée, c'est le mouvement contre le CPE en 2006 qui reste le dernier exemple d'une lutte à la fois massive et victorieuse. Le printemps 2018, au moment même du cinquantenaire de 1968, peut voir fleurir un nouveau mouvement à la hauteur des attaques portées, une grève générale dans l'éducation, rassemblant les jeunes et les salariéEs, une grève qui bloque la machine et qui permet aussi de penser, de rêver et de débattre de l'école que nous aimerions, étrangère à la loi du profit.

La construction du « touTEs ensemble » dans l'éducation n'est pas si simple lorsque les directions syndicales du secteur persistent à appeler à des dates de mobilisations ne rassemblant pas l'ensemble des personnels. Ainsi, le 1<sup>er</sup> février, l'intersyndicale appelait les enseignantEs du supérieur et du secondaire à la grève contre la mise en place de la sélection, mais pas ceux du primaire. Le 6 février, l'appel se concentrait sur la question des postes et des moyens dans les lycées. Le 15 février, plusieurs appels départementaux à la grève concernaient uniquement les collègues du premier degré au moment des annonces de la carte scolaire. Et cela tandis que depuis trois semaines le mouvement a démarré dans un bon nombre de lycées et de facs contre « le plan étudiants ».

### **Objectif 22 mars**

Bref, la sauce peut prendre, mais à condition de changer de recette : désormais c'est toutes et tous ensemble, de la maternelle à l'université, qu'on doit y aller. Assez de dispersion et de division ! La date du 22 mars, avec l'appel à la grève dans l'ensemble de la fonction publique par une large intersyndicale, et à laquelle les syndicats de cheminots ont décidé aussi d'appeler suite au rapport Spinetta, est la prochaine vraie opportunité de faire grève massivement partout. Cela doit être

l'occasion de réunir des assemblées générales d'établissements du secondaire, de secteurs d'écoles primaires, de facs, et d'essayer de se coordonner à l'échelle d'une ville, d'une agglomération. Il faut des pôles des salariéEs de l'éducation bien visibles dans les manifestations du 22 mars, et les faire converger avec ceux des lycéenEs et des étudiantEs. Et si on est vraiment « réaliste », préparons « l'impossible »... c'est-à-dire la suite, dès le 23 mars !

**Dossier réalisé par la commission éducation nationale du NPA.**

---

**P.-S.**

\* « Lycée Blanquer : tri social à tous les étages ». Hebdo L'Anticapitaliste - 418 (22/02/2018) : <https://npa2009.org/arguments/lycee-blanquer-tri-social-tous-les-etages>